

**COMPTE -RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 08 AVRIL 2019**

Le Conseil se réunit sur convocation du 03 Avril 2019 ; l'affichage ayant été effectué aux lieux habituels réglementaires. Le quorum est atteint (15 présents et 3 pouvoirs).

La séance est ouverte.

Approbation du compte-rendu de la séance du 25 Mars 2019.

VOTE DES TAXES LOCALES 2019

Monsieur le Maire rappelle aux Conseillers que les taux des impôts locaux doivent être fixés pour l'année 2019. Il leur propose de ne pas augmenter les impôts et de maintenir les taux 2018.

Les taux 2019 seront donc les suivants :

* Taxe d'habitation =	13.36 %
* Taxe foncière bâtie =	19.31 %
* Taxe foncière non bâtie =	84.06 %

Adopté à l'unanimité

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2019

Un budget total de 4.000 € est attribué aux associations et réparti comme suit :

- ATELIER DES ARTS	688,00 €
- GVA	200,00 €
- CLUB DE FOOT DU MONTCEL	600,00 €
- LES PAPILLONS BLANCS	200,00 €
- ADMR FAMILLES	150,00 €
- APCALB.....	520,00 €
- ACAPIGA.....	200,00 €
- MISSION LOCALE JEUNES.....	200,00 €
- COMITE DES FETES.....	200,00 €
- RESTOS DU CŒUR.....	100,00 €
- HANDISPORT.....	100,00 €
- COUP DE THEATRE.....	200,00 €
- LOCOMOTIVE.....	200,00 €

Adopté par 17 voix pour et 1 abstention

PARTICIPATION AUX ORGANISMES 2019

Un budget total de 12.000 € est voté pour les organismes de regroupement auxquels la Commune adhère :

- Association étude et défense contre la grêle.....	500,00 €
- Relais assistants maternels.....	1.800,00 €
- Association de Communes Enfance et Jeunesse	8.840,00 €
- SDES.....	50,00 €

Adopté à l'unanimité

ADHESIONS 2019

Un budget total de 4.000 € est voté pour les diverses adhésions :

- AGATE.....	300,00 €
- ANEM	232,34 €
- Association des Maires de France.....	180,00 €
- Association des Maires Ruraux de Savoie.....	95,00 €
- Association des Maires de l'Arrondissement de Chambéry.....	190,00 €
- CAUE	80,00 €
- Communes forestières	165,00 €
- France Bois Forêt	100,00 €
- Parc des Bauges	2.260,00 €

Adopté à l'unanimité

TRAVAUX ONF 2019

Monsieur le Maire fait connaître au Conseil Municipal qu'il y a lieu de programmer les travaux en forêt communale pour l'année 2019 et leur fait part du programme d'actions présenté par l'ONF et il demande des devis pour les travaux suivants :

* **TRAVAUX DE MAINTENANCE** 2.950,00 € HT

- Création de parcellaire (peinture)

* **TRAVAUX SYLVICOLES** 2.920,00 € HT

- Intervention en futaie irrégulière

Adopté à l'unanimité

TARIFS CANTINE – GARDERIE 2019/2020

Monsieur le Maire propose aux conseillers de fixer les tarifs de la cantine et de la garderie comme suit :

Tarifs	Cantine	Garderie
- Tarif 1 : QF inférieur à 544 €	4,08 € le repas	1,23 € la demi-heure
- Tarif 2 : QF de 545 € à 762 €	4,35 € le repas	1,37 € la demi-heure
- Tarif 3 : QF de 763 € à 1000 €	4,69 € le repas	1,52 € la demi-heure
- Tarif 4 : QF de 1001 € à 1200 €	5,03 € le repas	1,64 € la demi-heure
- Tarif 5 : QF de 1201 € à 1500 €	5,37 € le repas	1,78 € la demi-heure
- Tarif 6 : QF supérieur à 1500 €	5,70 € le repas	1,87 € la demi-heure

Adopté à l'unanimité

CHARGES ANNUELLES APPARTEMENTS ROUTE DE CORNAT

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers que les locataires des appartements communaux situés 110, Route de Cornat sont redevables de charges annuelles.

Pour 2018, le montant s'élève à 253,58 € par appartement, soit 138,33 € pour l'entretien annuel des chaudières et 115,25 € pour le ramassage des ordures ménagères.

Adopté à l'unanimité

CONVENTION ATELIER DES ARTS

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la rédaction de la nouvelle convention liant la commune à l'Atelier des Arts des cantons d'Albens et de Grésy-sur-Aix et des modifications relatives au calcul de la subvention allouée annuellement

La présente convention est conclue pour une durée de 3 ans, au titre de l'exercice 2019, 2020 et 2021 mais révisable chaque année.

Adopté par 16 voix pour et 2 abstentions

VENTILATION BUDGETAIRE CONCESSIONS CIMETIERE

Monsieur le Maire rappelle que le produit des concessions aux cimetières est actuellement ventilé entre le budget de la commune pour 2/3 et le budget du CCAS pour un 1/3.

A la demande du Trésorier Principal d'Aix-les-Bains, il convient de prendre une délibération pour acter le versement de la totalité des produits sur le budget communal principal.

Adopté à l'unanimité

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019

Il s'équilibre en recettes et en dépenses à

2.667.388 € pour la section d'Investissement

1.991.027 € pour la section de Fonctionnement

Les principales dépenses d'investissement prévues, d'un montant d'environ 1.730.000 €, sont :

- Parc de jeux école maternelle
- Accessibilité mairie et Eglise de la Nativité
- Rénovation salle des fêtes
- Réfection Route des Huguets et Chemin de Brégatet
- Aménagement du carrefour de la Cure
- Fin de la construction du bâtiment regroupant les services techniques et la Mairie
- Amélioration de la desserte forestière
- Panneaux d'affichage du plan des rues du village
- Rénovation école primaire
- Matériel de voirie (achat d'une épareuse et changement de la pelle mécanique)
- Création d'une zone 30 devant la Mairie

Adopté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES :

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

L'enquête publique concernant le PLUI a lieu du 08 Avril au 17 Mai 2019.

Le Commissaire-Enquêteur assurera deux permanences en Mairie le 12 Avril et le 10 Mai, de 9h à 11h.

Le dossier peut être consulté en ligne sur le site dédié : registre-numerique.fr/plui-grand-lac.fr

Travaux ruisseau de la Cochette

Les travaux de protection contre les risques de débordement du ruisseau de la Cochette ont débuté.

Travaux assainissement du Crouzet

Les travaux d'assainissement du hameau du Crouzet débiteront avant l'été.

INFORMATIONS SECRETARIAT :

Recensement citoyen

Les jeunes gens (garçons et filles) nés en Avril, Mai, Juin 2003 doivent se faire recenser en Mairie dès qu'ils ont atteint l'âge de 16 ans. Se munir de la carte d'identité du jeune, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Elections Européennes

Les élections Européennes auront lieu le 26 Mai 2019.

Fait à Saint-Offenge,
le 11 Avril 2019

Bernard GELLOZ,
Maire.

